

Délibération du Conseil municipal

Séance du 30 janvier 2024

Le trente janvier deux mille vingt-quatre, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie	à BOYER Emilie
RETHORE Jacqueline	à REBILLARD Michèle
ROCHAIS Philippe	à CORBILLON Christine

Absent(s) excusé(s)

Absents

BOUSSICAULT Gérald, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

LHUISSIER Thierry, PUSHPARAJ Emilie

Convocation adressée le 24 janvier 2024, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 1^{er} février 2024, article L.2121.25 CGCT

24SE3001-13 | Jeunesse - Bourse Projets Jeunes – Attribution de subventions au titre de la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Madame Valérie LIOTON, adjointe déléguée à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération portant projet de règlement de la bourse projet jeune, en date du 3 mars 2016,

Vu la modification du règlement intérieur de la bourse projet jeune en date du 13 avril 2023,

Considérant les projets de formation B.A.F.A portés par [REDACTED] et [REDACTED]

Considérant l'avis du jury d'attribution en date du 18 décembre 2023,

Considérant l'avis du comité consultatif Ville attentive à toutes et à tous en date du 23 janvier 2024,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'attribuer, dans le cadre du dispositif « Bourse projets jeunes », une subvention de 250 € à [REDACTED] et une subvention de 250 € à [REDACTED]

VOTE					
En exercice	32		POUR	30	
Présents	27		CONTRE	0	
Pouvoirs	3		ABSTENTION	0	
Pris part au vote	30		TOTAL	30	
<u>Délibération adoptée à l'unanimité</u>					

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON

